

BO N°25 du 23 juin 2017

Mise au concours

Le titulaire actuel ayant fait valoir son droit à la retraite, les Administrations communales de Riddes et d'Isérables mettent au concours le poste de :

Directeur(-trice) des écoles communales de Riddes et Isérables (50%)

Conditions :

- Titre universitaire ou formation jugée équivalente
- Expérience et formation pédagogique dans les degrés concernés
- Formation de direction reconnue ou s'engageant à la faire
- Bonnes connaissances du système scolaire valaisan

Profil souhaité :

- Qualités humaines et professionnelles requises pour la fonction
- Compétences relationnelles avec les enfants et les adultes
- Sens de la gestion d'un groupe
- Sens des responsabilités
- Connaissance des moyens informatiques
- Ouverture au respect de l'autre et au pluralisme des cultures

Le poste est susceptible de se développer, en collaboration avec d'autres communes.

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2017

Les offres écrites avec mention « Direction des Ecoles », accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, photo, copies des certificats), devront être adressées à : Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes **jusqu'au 10 juillet 2017.**

L'Administration communale